



Les hommes cèdent la place... dans les petites communes sans moyens

Analyse de la localisation des femmes maires,
selon la population de la commune et par strate de communes

Les résultats dans les communes en mars et juin 2020

A l'issue du scrutin municipal de 2020, **839 femmes ont été élues maires** parmi les 4 407 communes d'Occitanie, soit 19,04 % de cet effectif global. On relève une faible progression de leur représentation, à peine supérieure à 3 % depuis le précédent renouvellement de 2014.

L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie a passé au crible la population de ces 839 municipalités afin d'établir si un lien de causalité existait entre la taille des communes et la féminisation de leur direction.

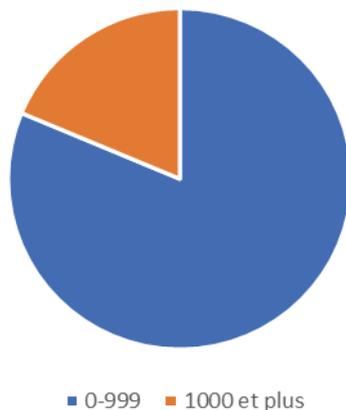
Rappelons qu'en France les ressources accordées par la loi à ses 34 968 communes

(Insee, 1^{er} janvier 2020), leurs moyens, leurs capacités à s'organiser en intercommunalités sont proportionnels à leur population, tout comme la composition de leurs conseils municipaux, de leurs exécutifs et, notamment, les montants des indemnités des élu-e-s.

Le constat est sans appel.

● Plus l'on s'éloigne des petites communes, plus il y a du pouvoir, de l'influence, plus les ressources sont importantes, moins on rencontre des femmes maires : 687 d'entre elles, soit une très large majorité de 82 %, président aujourd'hui en Occitanie aux destinées de **municipalités de moins de 1 000 habitants**.

Part des femmes maires dans les communes de plus ou moins 1000 habitants



Sources : Observatoire régional de la parité d'Occitanie (Ministère de l'Intérieur- RNE 2020)

Ici aussi l'analyse est très parlante : **là où les candidatures majoritairement masculines sont peu nombreuses, les femmes peuvent accéder au poste de maire dans de meilleures proportions.** Cet état de fait bouscule l'idée reçue selon laquelle la réalisation de la parité dans les conseils municipaux des « petites » communes se heurterait à l'absence de candidatures féminines, voire à la difficulté d'en susciter.

● Le reste des femmes maires se situe essentiellement dans les **communes moyennes de 1 000 à 5 000 habitants** (15,74 %). De manière générale, la proportion de femmes maires rapetisse au fur et à mesure que les communes s'agrandissent.

● **Dans la strate de population de 5 000 à 30 000 habitants :**

Elles sont à peine 21 femmes maires (soit 2,6 % des effectifs globaux), dans 7 des 13 départements :

- **une seule en Aveyron** (Millau, 22 959 habitants),
- **quatre dans le Gard** (à Pont-Saint-Espirit, 10 393 habitants et à Villeneuve-lez-Avignon, 12 712 habitants, par exemple)
- **quatre dans la Haute-Garonne** (à Pibrac, 8 574 habitants, Saint-Orens-de-Gameville, 11 857 habitants, Fonsorbes, 11 984 habitants, par exemple),
- **huit dans l'Hérault** (en particulier à Lodève, 7 652 habitants, Villeneuve-lès-Maguelone, 9 657 habitants, Saint-Gély-du-Fesc, 9 854 habitants),
- **une en Lozère** (à Marvejols, 5183 habitants),
- **deux dans les Pyrénées-Orientales** (à Bompas, 9 657 habitants, et Le Soler, 9 854 habitants)
- **une seule encore dans le Tarn** (à Vielmur-sur-Agoût, 15 540 habitants).

Départ.	Commune	Population	Nom de la Maire	Prénom
12	Millau	22959	GAZEL	Emmanuelle
30	Vergèze	5133	FORTUNAT-DESCHAMPS	Pascale
30	Roquemaure	5570	NURY	Nathalie
30	Pont-Saint-Esprit	10392	LAPEYRONIE	Claire
30	Villeneuve-lez-Avignon	12712	BORIES	Pascale
31	Merville	5201	AYGAT	Chantal
31	Pibrac	8574	POUPONNEAU	Camille
31	Saint-Orens-de-Gameville	11857	FAURE	Dominique
31	Fonsorbes	11984	SIMEON	Françoise
34	Prades-le-Lez	5049	BRAU	Florence
34	Saint-Clément-de-Rivière	5050	CRISTOL	Laurence
34	Castries	6138	VASSAS MEJRI	Claudine
34	Poussan	6142	SANCHEZ	Florence
34	Pignan	6592	CASSAR	Michelle
34	Lodève	7652	LÉVÊQUE	Gaëlle
34	Villeneuve-lès-Maguelone	9697	NEGRET	Véronique
34	Saint-Gély-du-Fesc	9854	LERNOUT	Michèle
48	Marvejols	5183	BREMOND	Patricia
66	Bompas	7356	AUSINA	Laurence
66	Le Soler	7822	REVEL	Armelle
81	Vielmur-sur-Agoût	15540	RABOU	Catherine

● **Dans la strate de population supérieure à 30 000 habitants :**

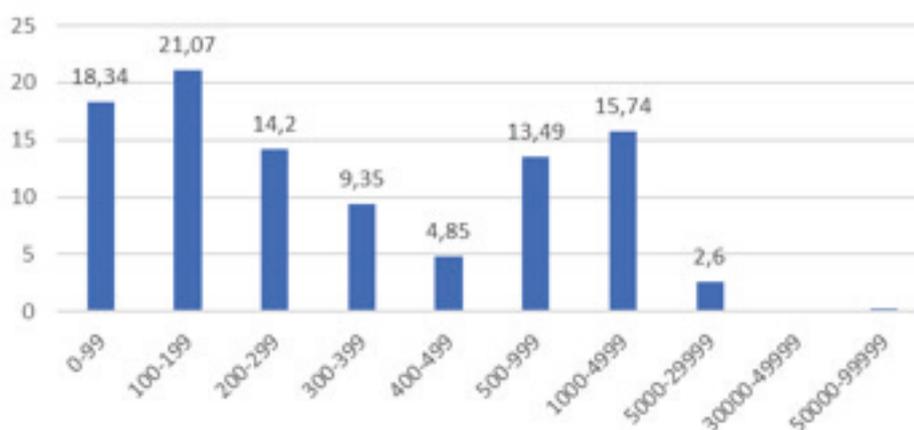
En **Haute-Garonne**, une première magistrate préside, juste derrière Toulouse (480 000 habitants), aux destinées de **Colomiers (40 000 habitants)** : Karine Trabal-Michelet, deuxième vice-présidente de Toulouse Métropole (785 000 habitants). Dans ce département très peuplé, pourvu de nombreuses communes, c'est la seule dans ce cas.

Deux municipalités avoisinant les 50 000 habitants sont détenues par des femmes, à **Albi, Tarn**, 49 000 habitants (Stéphanie Guiraud-Chaumeil, présidente du Conseil

d'Agglomération du Grand Albigeois, 82 000 habitants), ainsi qu'à **Montauban, Tarn-et-Garonne, 63 000 habitants** (Brigitte Barèges, présidente de la Communauté du Grand Montauban, 78 000 habitants).

Une grande faiblesse caractérise le poids de représentation des femmes à la tête des **villes chefs-lieux de département (15,38 %)**. Le schéma suivant démontre qu'en Occitanie aucune femme n'est maire dans les préfectures de plus de 100 000 habitants (Toulouse, Montpellier, Nîmes, Perpignan), ce que l'on ne peut que regretter.

Pourcentage de femmes maires selon la population et par strate de communes



Sources : Observatoire régional de la parité d'Occitanie (Ministère de l'Intérieur- RNE 2020)

Ces données autorisent à penser que, si certaines figures importantes, tant en Occitanie qu'en France, occupent symboliquement la lumière, **le plafond de verre n'est toujours pas brisé** et que, plus de vingt ans après la modification constitutionnelle de juillet 1998 qui acte le principe d'« **égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives** », et après quatre renouvellements électoraux (2001, 2008, 2014, 2020), **la tendance générale des communes est encore bien éloignée de la parité.**

Ceci nous permet d'affirmer que le partage véritable du pouvoir et de la gouvernance qui favorise la participation des femmes au

Focus sur les départements

Une étude par département démontre que ceux qui recèlent tout à la fois une grande ruralité et un nombre de communes important comptent les plus forts pourcentages de femmes maires dans les plus petites municipalités et dans l'ensemble de leurs communes, toutes tailles confondues.

plus haut niveau de la décision publique ne s'exerce pas hors contrainte paritaire strictement gravée dans le marbre de la législation.

C'est pourtant dans l'esprit de notre Loi fondamentale (Cf. Préambule et article premier de la Constitution de 1958) **un principe constitutionnel consacré, aussi impérieux que le suffrage universel ou la séparation des pouvoirs.**

Côté pouvoirs publics, une promesse de révision du code électoral avant le 31 décembre 2021, encore pleine d'incertitudes quant à son contenu, est en cours.

Autrement dit : de manière générale, **plus les communes sont petites en nombre d'habitants plus les femmes ont des chances d'être élues.**

Femmes maires Occitanie
Résultats mars et juin 2020 : par département, nombre de communes,
nombre de femme maires, pourcentage de femmes maires.

09	Ariège	325	74	22,77 %
11	Aude	425	70	16,47 %
12	Aveyron	285	50	17,54 %
30	Gard	350	65	18,57 %
31	Haute-Garonne	586	120	20,48 %
32	Gers	435	86	19,77 %
34	Hérault	341	60	17,60 %
46	Lot	312	71	22,76 %
48	Lozère	152	22	14,47 %
65	Hautes-Pyrénées	466	102	21,89 %
66	Pyrénées Orientales	224	31	13,84 %
81	Tarn	313	58	18,53 %
82	Tarn-et- Garonne	193	30	15,54 %
	Région Occitanie	4 407	839	19,04 %
	France métropolitaine	34 701	6 882	19,83%

Sources : Observatoire régional de la parité d'Occitanie (Ministère de l'Intérieur, RNE, septembre 2020)

C'est le cas des départements des **Hautes-Pyrénées** (densité de population : 52 habitants au km², 466 communes) et de l'**Ariège** (densité de population 30 habitants au km², 325 communes). Ils se démarquent, non seulement par une proportion de femmes maires de 3 points au-dessus de la moyenne régionale et aussi par très forte

présence de premières magistrates dans les communes les moins peuplées.

Ainsi, près de la moitié des femmes maires de l'**Ariège** et de la **Lozère** (15 habitants au km², 185 communes) et près de 40 % de celles des Hautes-Pyrénées sont élues dans des communes de moins de 100 habitants.

Poids des femmes maires par département dans les communes de moins de 100 habitants.

Départements	Nombre de femmes maires	% *
Ariège	26	35,14
Aude	17	24,29
Aveyron	0	0,00
Gard	2	3,08
Haute-Garonne	18	14,88
Gers	13	15,29
Hérault	9	15,00
Lot	7	9,86
Lozère	4	18,18
Hautes-Pyrénées	40	38,83
Pyrénées-Orientales	9	29,03
Tarn	9	15,25
Tarn-et-Garonne	1	3,33
Occitanie	155	18,34

* Par rapport à l'effectif total des 839 femmes maires d'Occitanie élues en mars et juin 2020

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce ne sont pas dans les petites communes que les chiffres sont les plus mauvais. Le pourcentage des femmes maires qui y sont élues (18,34 %) n'est pas très éloigné du pourcentage des femmes maires d'Occitanie (19 %).

Dans les communes de 30 000 à 100 000 habitants le taux de féminisation des maires est le plus faible (0,36 %), alors qu'il est largement à supérieur (68 %) à la moyenne nationale dans les communes de moins de 500 habitants.

Selon la DGCL (Direction générale des collectivités locales), 6 858 femmes ont

été élues maires en France en 2020 et, par rapport à 2014, 1 000 communes de plus sont dirigées par des femmes. C'est donc une progression notoirement faible de 2,85 %. A ce rythme, au moins un demi-siècle sera encore nécessaire pour que les femmes représentent la moitié des maires.

Si rien n'est fait par le législateur, en l'absence, comme aujourd'hui, de toute contrainte paritaire, le partage véritable, entre les femmes et les hommes, tant du pouvoir que de la gouvernance sera encore loin d'une réalité.

Notre combat pour la parité continue !

Montpellier - 26 janvier 2021